Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Katakuhimatsheta

Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna

Dossiers et décisions en bref

Numéro 168

16 uapikun-pishimᵘ | juin 2025

Principaux dossiers et décisions

Katakuhimatsheta (Conseil des élus) a tenu une réunion régulière le 10 juin ainsi que deux réunions spéciales les 28 mai et 10 juin 2025.

- En lien avec la tenue des Jeux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2025 à Mashteuiatsh :
  - ◊ Amendement à la hausse du budget d'opérations de l'unité Infrastructures et services publics pour un montant total de 221 491 $, puisé dans les Fonds autonomes – volets Communautaire et Culturel (à parts égales), qui couvrira les dépenses prévues;
  - ◊ Autorisation pour l'utilisation de nos infrastructures;
  - ◊ Versement d'une contribution financière de 50 000 $ au comité organisateur, puisée dans les Fonds autonomes – volets Communautaire et Culturel (à parts égales).
- En lien avec la décision du Tribunal canadien des droits de la personne, afin de déterminer les réparations requises par le Canada pour les préjudices subis par la Première Nation de 1996 à aujourd'hui en raison du sous-financement de son service de police, octroi du contrat d'évaluation indépendante à la firme PricewaterhouseCoopers pour évaluer les préjudices financiers subis et autorisation à puiser un montant de 790 000 $ dans les Fonds autonomes – volet Développement de la gouvernance afin d'assumer les frais de cette évaluation ainsi que l'ensemble des frais projetés pour la poursuite de cette démarche qui s'échelonnera sur les années financières 2025-2026 et 2026-2027.
- Acceptation du soutien à la direction de la Sécurité publique de Mashteuiatsh offerte par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et des Inuits du Québec.
- Prise en considération de l'historique familial et d'occupation du peikutenussi 60-12 afin de permettre la nomination d'un katipelitak (Stéphane Gagnon) représentant la descendance de la famille de Marie-Jeanne Raphaël et de Rosario Gagnon.
- Autorisation pour une participation financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan représentant la moitié de la mise de fonds requise, soit un total de 74 993 $ puisé dans les Fonds autonomes – volet Développement économique, destinée au financement pour l'élaboration d'un plan de validation des capacités de production du pyrolyseur BGR600 de BioChar Boréalis au Programme d'initiative de partenariats stratégiques IPS – forêt en valeur du ministère Services aux Autochtones Canada, l'autre moitié étant fournie par notre partenaire la MRC du Domaine-du-Roy.
- Autorisation pour une participation financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan d'un montant de 7 161 $, puisé dans les Fonds autonomes – volet Développement économique, qui est une mise de fonds pour la demande de financement du projet d'accompagnement de la mise en œuvre de l'implantation d'une tannerie au Programme de préparation des collectivités aux opportunités économiques de Services aux Autochtones Canada, et nomination de l'élu désigné Droits et protection du territoire comme représentant pour siéger au conseil d'administration de la tannerie de la Première Nation implantée à Mashteuiatsh.
- Décision de mettre fin au moratoire adopté par la résolution n° 8298, lequel avait pour effet de suspendre tout développement, aménagement ou construction sur les domaines Albanise et FMG Paul ainsi que toutes émissions de permis et certificats, et ce, jusqu'à ce que des études et des analyses aient été réalisées afin d'identifier la localisation exacte des milieux humides et des zones inondables de ces secteurs ainsi que leurs récurrences, et mandat d'informer, par la direction Infrastructures et services publics, les détenteurs des droits fonciers visés que le moratoire est levé et de leur rappeler que le *Règlement de zonage* interdit toute construction dans les milieux humides identifiés selon le niveau de l'eau provenant du lac Saint-Jean.
- Octroi d'un bail à Ilnu Équipement inc., sur l'immeuble identifié comme étant le lot 60 du rang A, d'une durée de 30 ans, selon le loyer et les autres modalités de location prescrites par la *Politique sur l'octroi des droits fonciers et de permis et sur l'établissement des droits et loyers payables* et tout encadrement qui y est lié, conditionnellement au respect de certaines conditions dans un délai de 9 mois suivant la décision de Katakuhimatsheta, à défaut de quoi la résolution devient nulle et sans effet.

[Suite à la page suivante]

Principaux dossiers et décisions (suite)

- Adoption des modifications prévues concernant l'intégration de la culture des Pekuakamiulnuatsh à la *Politique sur l'octroi des droits fonciers et de permis et sur l'établissement des droits et loyers payables.*
- Octroi d'un bail à Twenifor, sur l'immeuble identifié comme étant les lots 65, 66 et 67 du rang A, d'une durée de 30 ans, selon le loyer et les autres modalités de location prescrites par la *Politique sur l'octroi des droits fonciers et de permis et sur l'établissement des droits et loyers payables* et tout encadrement qui y est lié, conditionnellement au respect de certaines conditions dans un délai de 9 mois suivant la décision de Katakuhimatsheta, à défaut de quoi la résolution devient nulle et sans effet.
- Octroi d'un bail à Transport Sébastien Gosselin 9416-8283 Québec inc., sur l'immeuble identifié comme étant le lot 25-4-2 du rang A, d'une durée de 30 ans, selon le loyer et les autres modalités de location prescrites par la *Politique sur l'octroi des droits fonciers et de permis et sur l'établissement des droits et loyers payables* et tout encadrement qui y est lié, conditionnellement au respect de certaines conditions dans un délai de 9 mois suivant la décision de Katakuhimatsheta, à défaut de quoi la résolution devient nulle et sans effet.

Représentations faites par les élus

- Allocution de la vice-chef Carina Dominique lors de l'ouverture des audiences du Tribunal des revendications particulières sur le dossier du chemin de fer de Mashteuiatsh, à Mashteuiatsh le 26 mai 2025.
- Participation de Katakuhimatsheta à une rencontre avec les conseils de Pessamit et d'Essipit, à Pessamit le 27 mai 2025.
- Entrevues accordées par le vice-chef Jonathan Gill-Verreault à divers médias concernant la réforme du régime forestier québécois, entre le 28 mai et le 12 juin 2025.
- Allocution du vice-chef Jonathan Gill-Verreault lors du départ de l'expédition de canots À la Mer du Nord, à Tadoussac le 31 mai 2025.
- Allocution de la conseillère Sylvie Langevin lors d'une conférence de presse pour l'annonce du financement accordé par le gouvernement du Québec au Camping Plage Robertson pour ses travaux, à Mashteuiatsh le 2 juin 2025.
- Participation de la conseillère Sylvie Langevin à l'inauguration du circuit Tour du lac Saint-Jean au bureau d'information touristique d'Alma le 2 juin 2025.
- Participation du conseiller Patrick Courtois à l'assemblée générale annuelle de la société en commandite Énergie communautaire de la rivière Batiscan, par visioconférence le 4 juin 2025.
- Allocution de la vice-chef Carina Dominique et participation de Katakuhimatsheta à la Soirée de reconnaissance des employés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, à Mashteuiatsh le 4 juin 2025.
- Allocution du conseiller Patrick Courtois lors du Bal des finissants de l'école secondaire Kassinu Mamu, à Mashteuiatsh le 6 juin 2025.
- Participation du vice-chef Jonathan Gill-Verreault à l'assemblée générale annuelle de la société en commandite Namunashu, par visioconférence le 11 juin 2025.
- Allocution du vice-chef Jonathan Gill-Verreault lors du Gala de la persévérance scolaire, à Mashteuiatsh le 13 juin 2024.

Contributions

- Don de 1 000 $ à l'organisation de la 71e Traversée internationale du lac Saint-Jean qui aura lieu du 19 au 26 juillet 2025.
- Don de 500 $ au Comité de l'album des finissantes et finissants 2024-2025 de l'école secondaire Kassinu Mamu.
- Achat de deux billets au coût total de 200 $ dans le cadre de la soirée d'ouverture du 43e Festival des Camionneurs de La Doré qui se tiendra le 27 juin 2025.

Contributions (suite)

- Don de 100 $ à l'Association Renaissance TCC et AVC Saguenay–Lac-Saint-Jean qui soutient les personnes traumatisées craniocérébrales et celles ayant survécu à un accident vasculaire cérébral pour l'organisation de la soirée du 30e anniversaire de la fondation.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca

www.mashteuiatsh.ca

Le feuillet *Katakuhimatsheta : Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna, Dossiers et décisions en bref* est distribué dans tous les foyers de la communauté ainsi qu'à tous les employés de l'organisation, mis en ligne sur le site Web et envoyé aux médias locaux après chaque réunion régulière de Katakuhimatsheta (Conseil des élus).

Si vous avez des commentaires concernant cette publication, n'hésitez pas à nous joindre au 418 275-5386, poste 1442 ou info@mashteuiatsh.ca.

Prenez note que les procès-verbaux des réunions de Katakuhimatsheta sont mis en ligne sur notre site Web www.mashteuiatsh.ca, dans la section *Bureau politique*.